

Déclaration d'industriAll Europe sur la Covid-19

Lutter ensemble pour la santé, les emplois, les revenus et des industries durables !

Document adopté par le 17^e Comité exécutif d'industriAll Europe
Réunion en ligne, 1^{er} juillet 2020 | 105/2020

Pour industriAll Europe et la totalité de ses membres, ces événements sans précédent exigent des mesures sans précédent. *A travers l'Europe, les syndicats se sont mobilisés contre la crise pandémique. Nous nous sommes battus pour sécuriser les revenus, protéger la santé, garantir des lieux de travail sûrs et maintenir les emplois. Pour y parvenir, nous avons recouru aux conventions collectives et exercé notre influence sur les décisions politiques. Nous avons appelé à la grève lorsque des travailleurs ont dû continuer de travailler sur des lignes de production sans équipements de protection adéquats. Aujourd'hui, nous continuons de nous battre pour des outils appropriés de politique sociale et économique afin de protéger les emplois des travailleurs face à la récession. Nous demandons aux leaders et employeurs européens de prendre leurs responsabilités politiques et sociales et de faire ce qu'il faut maintenant pour éviter une profonde récession.*

IndustriAll Europe reconnaît les efforts déployés par la Banque centrale européenne, la Commission européenne et les gouvernements nationaux de l'UE pour identifier le meilleur moyen de surmonter la crise sanitaire et d'en atténuer les conséquences économiques et sociales. Néanmoins, industriAll Europe regrette que la crise de la Covid-19 ait été utilisée à mauvaise escient dans certains Etats-membres pour démanteler les contre-pouvoirs démocratiques. Les pouvoirs exceptionnels doivent être appliqués de bonne foi et ne pas être utilisés de manière abusive pour attaquer les droits sociaux et du travail.

Pour industriAll Europe, les mesures d'urgence doivent protéger les emplois, les revenus et la sécurité sociale, avec une attention particulière pour les travailleurs les plus vulnérables. Le meilleur moyen d'y parvenir passe par un véritable dialogue entre les partenaires sociaux. Les politiques budgétaires et monétaires expansionnistes resteront également essentielles pendant un certain temps afin de limiter l'ampleur de la récession à venir. Les aides publiques aux entreprises privées doivent être assorties à des conditions de justice sociale à travers des garanties sur les investissements futurs et le nombre et la qualité des emplois, une taxation équitable ainsi qu'à travers l'interdiction de verser des dividendes exceptionnels aux actionnaires

En plus des mesures d'urgence et afin de garantir l'avenir à long terme de l'industrie européenne, il est urgent de trouver un accord sur le Plan de relance de l'UE pour faire redémarrer nos économies, financer la double transition écologique et numérique et pour garantir une relance équilibrée. IndustriAll Europe est d'avis que seules la solidarité et des solutions coordonnées à l'échelle européenne nous permettront de répondre efficacement à cette urgence de santé publique et de contrer les retombées économiques. Si nous n'y parvenons pas, nous risquons d'aggraver les disparités existantes et d'alimenter le nationalisme et la colère des populistes. Cela pourrait amplifier la désintégration et signifier la disparition de l'UE en tant que projet politique et social. À cet égard, nous ne devons pas oublier les leçons tirées de la crise de 2008, lorsque l'euroscepticisme a gagné les

travailleurs qui se sont sentis abandonnés et que les mouvements antidémocratiques se sont renforcés.

Lutter pour la santé des travailleurs

De nombreux travailleurs de l'industrie sont en première ligne dans la lutte contre la Covid-19, car ils assurent la continuité des productions et des services essentiels, mettant quotidiennement leur santé en péril. Nombre d'entre eux ont contribué à faire passer des chaînes de production à la production d'équipements médicaux et de protection individuelle essentiels. Dans le même temps, les systèmes de soins de santé de plusieurs Etats-membres ont été mis à mal par une décennie de coupes budgétaires. Pour industriAll Europe, il est évident que des systèmes de santé publics, gratuits et bien financés, qui sont accessibles à tous doivent rester l'épine dorsale de nos Etats-providence. La crise a également mis en exergue qu'une plus grande coopération au niveau européen est hautement nécessaire à cet égard.

Pour protéger la santé des travailleurs, il est impératif que :

- **Les syndicats jouent un rôle essentiel** dans tout plan de redémarrage de la production afin de sauvegarder la protection des travailleurs. En conséquent, l'accord préalable des syndicats est nécessaire et la Directive 89/391/CEE doit être scrupuleusement mise en oeuvre dans tous les Etats et par toutes les entreprises.
- **Les travailleurs se sentent en sécurité pour reprendre le travail.** Aucun travailleur ne peut être contraint à reprendre le travail lorsque sa sécurité ne peut être garantie. Il faut donc mettre en place des mesures fortes de santé et de sécurité sur le lieu de travail. La consultation des représentants syndicaux associée à l'implication directe des travailleurs doit garantir que chaque travailleur est protégé correctement. Il convient de faire appel à une expertise interne et externe disponible lors de la définition et de l'implémentation des mesures.
- **Avant la reprise du travail, les entreprises mettent en place une nouvelle organisation du travail post-COVID-19** sur la base d'un accord entre syndicats et employeurs nationaux. Cela doit se faire conformément au principe de précaution et sur la base d'une analyse rigoureuse des risques sur chaque poste lieu de travail. Le niveau de risque et les conditions de santé et de sécurité sur chaque poste de travail doivent être analysés et discutés avec les travailleurs. Des mesures préventives doivent être conçues et appliquées.
- Cette nouvelle organisation du travail **garantisse une distanciation sociale** : lors des trajets entre le domicile et le lieu de travail, du début à la fin des heures de travail, pendant les pauses, à la cantine de l'entreprise, en créant les conditions pour le télétravail et en évitant les réunions de groupe. Si nécessaire, la production doit être réduite.
- **Les travailleurs puissent être formés** aux règles de sécurité adaptées et à l'utilisation des équipements de protection.
- **Des équipements de protection** soient mis à la disposition (par les entreprises et les autorités) de tous les travailleurs, y compris des travailleurs atypiques et des travailleurs intérimaires.
- **Les travailleurs ayant des problèmes de santé** puissent travailler en totale sécurité sans contact physique ou être exemptés de travail tout en conservant l'intégralité de leurs revenus.

- **Le respect** des mesures d'organisation soit contrôlé en permanence par l'employeur et les représentants des travailleurs. Ils doivent être assistés par des spécialistes de la sécurité au travail tels que des médecins du travail et des responsables de la sécurité. Le contrôle externe doit être assuré par les inspections nationales de la santé et de la sécurité.
- Une attention particulière soit accordée à l'impact psychologique que la crise de la COVID-19 peut avoir sur la santé mentale des travailleurs exposés à des risques parce qu'ils sont en contact étroit avec des clients, doivent combiner télétravail et éducation de leurs enfants ou sont séparés de leurs familles à cause de la fermeture des frontières (par ex. travailleurs détachés).
- La nouvelle organisation du travail soit maintenue aussi longtemps qu'il le faut pour **éviter une deuxième vague** d'épidémie de COVID-19. Les entreprises doivent également saisir l'opportunité d'introduire une organisation du travail nouvelle et innovante (télétravail inclus) qui est centré sur l'humain et tire le meilleur parti des compétences de leurs salariés.

Lutter pour les revenus des travailleurs

Outre les enjeux sanitaires, il est essentiel que les travailleurs touchés par le confinement disposent de revenus suffisants pour joindre les deux bouts. Pour une reprise rapide, il est important que le pouvoir d'achat soit maintenu. IndustriAll Europe ne peut accepter qu'à la récession se superpose une augmentation des prix qui risquerait de provoquer une paupérisation généralisée. Aucun programme d'austérité ne sera imposé au lendemain de la crise, car cela tuerait la reprise. Les travailleurs ne doivent pas devenir les victimes de l'épidémie et doivent être protégés contre les pertes de revenus. Pour ce faire, il faut :

- **Que les gouvernements nationaux garantissent le bon fonctionnement des systèmes de sécurité sociale** tels que les assurances chômage, les congés maladie payés (également pour les travailleurs en quarantaine), l'aide au revenu pour les travailleurs avec des enfants pendant la fermeture des écoles et des structures de garde d'enfants.
- Renforcer les **droits sociaux pour les travailleurs les plus précaires** tels que les travailleurs atypiques et les travailleurs intérimaires.
- Des mesures adaptées pour **toutes les autres personnes qui passent à travers les mailles du filet** et qui ne peuvent prétendre à l'assurance chômage ou à l'assurance maladie (par exemple, les travailleurs indépendants)
- **Suspendre les paiements hypothécaires** pendant la durée de la crise, tout comme les saisies immobilières devraient être interdites
- **Garantir l'accès aux services essentiels** (électricité, chauffage, Internet) et autoriser le report des paiements
- Accroître l'indemnité et la durée **des dispositifs de chômage partiel** (et établir de tels régimes là où ils n'existent pas)
- Accompagner SURE, le nouvel instrument européen temporaire de soutien aux dispositifs de chômage partiel, de normes minimales européennes concernant le périmètre géographique, la durée, l'adéquation des paiements, l'inclusion, la préservation des emplois, la formation et l'implication des partenaires sociaux

- Que la Commission européenne présente un plan d'action ambitieux pour encourager les Etats-membres à respecter leurs promesses concernant la proclamation du **Socle européen des droits sociaux**
- Lancer un débat européen sur les stratégies adéquates pour empêcher l'aggravation des divisions sociales au sein de l'UE. En effet, la crise de la COVID-19 risque d'accroître les inégalités tant au sein des Etats-membres qu'entre les Etats-membres. Une Union plus égalitaire doit devenir l'un des principaux enjeux de la conférence à venir sur l'avenir de l'Europe

Lutter pour les emplois des travailleurs

Les entreprises de tous les secteurs de l'économie ont cessé leurs activités, réduit les heures de travail et licencié du personnel, en commençant par les travailleurs les plus précaires. En un mois, plus de 30 millions de travailleurs au sein de l'UE ont déposé des demandes d'indemnités de chômage. De nombreuses entreprises étant au bord de la faillite, il est crucial de veiller à ce que les entreprises, et les millions de travailleurs qu'elles emploient, puissent survivre à la crise. Les capacités de production doivent être protégées pendant le confinement afin qu'elles puissent redémarrer dès que les conditions le permettront. Il est donc important de :

- Etablir des régimes qui permettent de maintenir **la liquidité des entreprises** (prêts-relais à des taux d'intérêt proches de zéro, garanties publiques, reports de paiement des taxes, de la TVA et des cotisations sociales). À défaut d'un soutien suffisant de la part des gouvernements respectifs, de nombreuses entreprises risquent de disparaître, provoquant une contraction encore plus importante du PIB et un ralentissement de la reprise. Ce soutien doit être conditionné au maintien de l'emploi et à de bonnes conditions de travail, y compris « un droit de retour » pour les travailleurs licenciés.
- Assouplir les règles européennes relatives aux **aides d'Etat** pendant la pandémie pour aider les entreprises rentables à survivre (en contrepartie, les entreprises s'abstiennent de verser des dividendes, des primes et de racheter des actions), notamment en prévoyant des régimes de garantie de prêts, des prêts concessionnels, des subventions salariales et des crédits d'impôt. Ce soutien doit également être conditionné au maintien de l'emploi et à des conditions de travail décentes. Les aides d'Etat doivent également être conditionnées à une transparence fiscale totale (par exemple, déclaration pays par pays), à une abstention de toute planification fiscale agressive et un retrait des activités des paradis fiscaux. Les aides d'Etat doivent être compatibles avec les objectifs du Pacte vert européen et conçues pour soutenir une transition juste vers une économie circulaire et neutre en carbone, tout en gardant à l'esprit la nécessité de prêter attention aux circonstances sectorielles et régionales.
- Aider les Etats-membres à déployer et renforcer les **dispositifs de chômage partiel**. Ces dispositifs favorisent la sécurité de l'emploi en tant que couverture partielle du salaire par l'Etat et doivent être conditionnés au maintien des travailleurs dans les entreprises. Ces dispositifs doivent également être associés au développement des compétences afin de renforcer notre capital humain. Les Etats-membres dépourvus de tels dispositifs devraient les mettre en place, notamment en utilisant le fonds SURE récemment créé.

- Envisager des **participations publiques** dans les entreprises si cela est nécessaire pour venir en aide aux entreprises rentables ou défendre les intérêts stratégiques de l'Europe.
- **Garantir que les banques** font preuve de souplesse dans le traitement des prêts non performants, et offrent des exonérations d'intérêts et des reports d'échéance de paiement de crédit à toutes les entreprises désireuses de sauver des emplois. Aider les Etats-membres à déployer et renforcer les banques nationales de développement et les banques régionales publiques.
- **Conserver les emplois tout au long de la chaîne de valeur** en acceptant une certaine souplesse dans les termes des contrats d'approvisionnement (par exemple, exempter les sous-traitants de dommages-intérêts pour défaut de livraison en raison des mesures de confinement imposées), en soutenant les maillons les plus faibles des chaînes d'approvisionnement, ainsi qu'en examinant et en trouvant des réponses rapides aux interruptions des chaînes d'approvisionnement. Afin de garantir une conduite responsable des entreprises ainsi que des chaînes d'approvisionnement durables, une réglementation communautaire sur les droits de l'homme dans les entreprises et le devoir de vigilance environnementale est nécessaire.
- **Eviter que la Covid-19 ne serve de prétexte** pour licencier des travailleurs, attaquer les conditions de travail, démanteler les systèmes de négociations collectives, négliger l'information, la consultation et la participation, et autres droits du travail. Des mesures tangibles et concrètes doivent être prises pour garantir l'application effective des droits des travailleurs de l'UE à être informés, consultés et à participer au processus décisionnel avant l'adoption de toute décision, tant au niveau national qu'eupéen.
- Développer les outils qui permettent d'**anticiper et de gérer en temps utile la vague de restructurations** durant la période post-pandémie et de trouver une solution décente pour chaque travailleur concerné par une restructuration. Au-delà d'une information et consultation correctes et opportunes, ces outils impliquent également la possibilité pour les syndicats de présenter des stratégies alternatives pour empêcher les licenciements massifs et organiser des activités de formation/reconversion. Pour les travailleurs qui ont perdu leur travail, une transition douce doit être organisée (au moyen de reclassement de groupe, de programmes de formation sur mesure, d'une aide à la recherche d'emploi). La sécurité de revenu devrait être garantie tout au long du processus vers un nouvel avenir. Les plans de redéveloppement régional devraient créer de nouvelles opportunités d'emploi. Enfin, l'apprentissage tout au long de la vie et l'amélioration des compétences et la reconversion permanentes sont des outils importants pour renforcer la position des travailleurs sur les marchés du travail.
- Les jeunes, les migrants et les travailleurs d'origine ethnique sont déjà les grands perdants de cette crise et leur taux de chômage va être stupéfiant. Il faut que l'UE mette en place un programme majeur d'emploi des jeunes grâce aux relocalisations et grâce à l'adoption de grands projets européens. Elle doit également mettre en œuvre des programmes d'aide pour les migrants et les travailleurs d'origine ethnique.
- La crise a révélé que les femmes payent un lourd tribut soit parce qu'elles sont des travailleuses précaires, soit parce que télétravailler tout en s'occupant des enfants et des tâches ménagères est devenu un calvaire. La condition de la femme au travail doit devenir un enjeu désormais prioritaire. Il devient enfin indispensable de reconnaître à leurs justes places les qualifications des

métiers à prédominance féminine souvent encore bien moins considérée. Se pose alors la question de l'augmentation des salaires pour ces métiers.

Lutter pour nos industries

Outre les réponses ciblées à court-terme, conçues pour amortir un choc économique soudain, il faut éviter que la perte temporaire de production ne devienne permanente et que la crise de liquidité ne dégénère en une crise de solvabilité. En effet, la Covid-19 aura des répercussions considérables qui auront un impact négatif sur la croissance économique. Il n'y a pas de temps à perdre pour faire face à l'impact à long terme d'une économie qui s'est retrouvée complètement à l'arrêt, entraînant une montée en flèche du taux de chômage, une chute spectaculaire de la production industrielle ainsi qu'une augmentation de la dette, des inégalités et de la pauvreté. Un vaste plan de relance économique devra être mis en place pour relancer l'économie et accroître sa résilience tout en minimisant l'impact sur la santé des travailleurs et en évitant un rebond du virus. En conséquent, industriAll Europe réclame un accord rapide entre les institutions européennes sur le plan de relance de l'UE (y compris le fonds de relance de l'UE de la prochaine génération) présenté par la Commission européenne le 27 mai 2020. IndustriAll Europe salue ce plan de relance car il établit une stratégie de relance européenne coordonnée post-pandémie qui soutient les investissements publics et privés dans la double transition vers une économie numérisée et neutre en carbone.

A la lumière des négociations avant son adoption, industriAll Europe exhorte les leaders européens à s'assurer que le plan final :

- Soutient la mise en œuvre du Pacte vert, la stratégie numérique ainsi que la nouvelle stratégie industrielle (qui a été publiée juste avant la pandémie).
- Fournit une véritable réponse européenne qui est ambitieuse et ciblée afin d'avoir un impact macro-économique significatif et de contribuer à éviter la destruction supplémentaire de capital (aussi humain), à restaurer la confiance et à générer d'importants effets multiplicateurs. Le plan doit contribuer à éviter une relance asymétrique (comme certains Etats-membres disposent d'une plus grande marge de manœuvre budgétaire que d'autres pour soutenir la reprise) et donc promouvoir la cohésion et la solidarité internes.
- Augmente de manière substantielle les ressources du Fonds pour une transition juste et atténue ainsi les conséquences sociales de la crise et de la transformation économique
- Bénéficie à tous les Etats-membres de l'UE, notamment à ceux touchés le plus durement par la pandémie.
- Met en avant nos priorités politiques partagées, à savoir un retour à la normale de l'industrie, des investissements dans des infrastructures industrielles et sociales essentielles et dans l'économie à faible émission de carbone, le développement de programmes communs de reconstruction industrielle et le soutien à des emplois industriels de qualité.
- Est associé à des mécanismes d'application plus forts concernant le respect des traités, réglementations et règles de droit communautaires. Les vérifications et équilibres institutionnels nécessaires doivent être mis en place pour garantir une gestion financière solide et pour garantir que l'argent des contribuables est bien dépensé.

- N'est pas seulement financé au moyen de prêts mais aussi par de nouvelles ressources propres
- Les syndicats sont un partenaire dans le développement et la mise en œuvre du plan de relance par le biais du dialogue social et de la consultation, par ex. sur l'utilisation du Fonds pour une transition juste ou le soutien aux chaînes de valeur industrielles.

Le plan final doit s'appuyer sur des actions pour :

- **Cartographier l'impact de la Covid-19 sur tous les secteurs industriels** afin d'analyser l'ampleur de la crise pour chacun d'entre eux, d'identifier les politiques nécessaires pour soutenir leur relance, d'évaluer l'impact sur leur capacité à respecter les obligations réglementaires
- **Empêcher les rachats hostiles** (les cours boursiers étant actuellement très bas) d'entreprises européennes par des entreprises (soutenues par un Etat) de pays extérieurs à l'UE en utilisant le nouveau mécanisme européen de filtrage des investissements directs étrangers ou par le biais de gouvernements qui acquièrent des parts. Il convient d'être attentifs à la création de monopoles puisque des entreprises plus faibles risquent d'être reprises par des acteurs plus forts. Les syndicats doivent être impliqués dans les décisions de rachat pour éviter des acquisitions agressives par des fonds spéculatifs ou des sociétés à capitaux privés qui sont uniquement intéressés par des profits de court-terme
- **Renforcer la résilience économique** grâce à la (re)construction des chaînes de valeur stratégiques au sein de l'UE, au soutien des alliances industrielles, à la réintégration des chaînes d'approvisionnement au sein de l'UE, au renforcement de l'autosuffisance (par exemple concernant l'énergie, les produits pharmaceutiques, les matières premières) grâce au développement d'une économie circulaire), à la production domestique des équipements stratégiques
- S'assurer que **les entreprises et les individus payent leurs justes parts d'impôt**. Les Etats-membres ayant besoin d'urgence de ressources publiques substantielles, l'UE ne peut plus retarder sa lutte contre la fraude fiscale, l'évasion fiscale et le blanchiment d'argent ni retarder l'introduction d'une assiette fiscale consolidée commune et un taux d'imposition minimum sur les entreprises.
- **Poursuivre les politiques d'assouplissement monétaire** de la BCE aussi longtemps que nécessaire.
- Empêcher le protectionnisme et sauvegarder un libre-échange équitable entre l'UE et le reste du monde sur la base de règles multilatérales.

Une Europe unie et déterminée pour riposter

La pandémie de Covid-19 a mis l'industrie européenne dans une situation de confinement quasi-total. Une récession extrêmement grave est imminente. Dans la mesure où le virus ne connaît pas de frontières, une réponse européenne (et mondiale) commune est plus que jamais fondamentale pour protéger les citoyens et sauver l'économie. La solidarité entre nos sociétés, une coopération efficace et la volonté de trouver des solutions communes sont primordiales pour surmonter la crise sans laisser

personne pour compte. Cette crise se révèle être un test sans précédent pour l'unité et la solidarité européennes.

Les mesures annoncées par la BCE, la Commission européenne et les Etats-membres sont autant de pas dans la bonne direction. Toutefois, une détermination et une coordination européennes accrues sont essentielles pour maximiser l'impact des mesures prises. De plus, étant donné que les économies européennes sont interdépendantes et que les chaînes de valeur sont organisées au niveau international, l'Europe doit prendre l'initiative d'une suppression progressive et coordonnée des mesures de confinement et réinstaurer la libre circulation dans le marché intérieur sur la base d'une approche préventive. L'ouverture et la fermeture des frontières doit être organisée de manière coordonnée et reposer sur une approche commune. Il est également fondamental de tirer les enseignements de la crise actuelle de la COVID-19 afin d'éviter une résurgence de la pandémie

Il est toutefois d'autant plus important de concevoir une stratégie de relance européenne ayant pour ambition d'empêcher une récession économique prolongée, voire une dépression. C'est dès maintenant que l'UE doit jeter les bases d'une croissance solide, durable et inclusive. Les politiques audacieuses du « quoi qu'il en coûte » seront essentielles pour parer une nouvelle décennie perdue de croissance fragile et inégale. Cela requiert une solidarité européenne sans faille et de prendre conscience du fait qu'une coordination européenne est plus que jamais nécessaire pour surmonter cette crise. Une stratégie de relance fondée sur un programme d'investissements post-pandémie coordonné et à grande échelle, soutenu par un fonds de relance ambitieux et avec l'ambition de créer partout en Europe des emplois de qualité dans une économie intelligente et durable, constituera un puissant témoignage de solidarité et réduira le risque d'un retour de bâton anti-européen dans certains Etats-membres. Elle devrait également renforcer l'autonomie stratégique de l'Europe dans les nombreuses chaînes de valeur clés.

Les gouvernements doivent impérativement agir avec détermination pour assurer la continuité de l'activité économique, éviter les faillites et prévenir les licenciements, de façon à sauver des millions d'emplois et d'entreprises. Les décisions prises aujourd'hui détermineront l'avenir de nos économies et sociétés pour de nombreuses années à venir.

Les travailleurs étant en première ligne de la crise Covid-19, les syndicats doivent être impliqués à tous les niveaux (entreprise, sectoriel, régional, national, européen) dans la conception et la mise en œuvre de toutes les mesures prises pour endiguer la crise et relancer l'économie ainsi que dans tous les efforts visant à redynamiser l'emploi.

Il conviendra aussi de renforcer le pouvoir des syndicats afin de s'assurer que cette crise n'est pas utilisée pour saper les droits à la négociation collective et à l'information/consultation et afin de protéger les droits universels des travailleurs. Une base active et solide de travailleurs syndiqués est la meilleure garantie pour protéger les emplois des travailleurs et leurs droits sociaux. Les droits de participation doivent être fortement renforcés.

La crise générée par la Covid-19 a également mis en exergue l'importance de services publics et de filets de sécurité sociale solides, tout comme elle a mis fin à la croyance selon laquelle les politiques de déréglementation néo-libérales et un « Etat minimal » sont les meilleures garanties pour une croissance économique.

IndustriAll Europe réaffirme la nécessité de renforcer les droits des travailleurs et des syndicats. Le dialogue social, les négociations collectives et la participation des travailleurs se sont avérés être des atouts dans la lutte contre la crise de la COVID-19. Des solutions communes pour protéger la santé et la sécurité des travailleurs, leurs revenus et leurs emplois, ont été trouvées tant aux niveaux interprofessionnel, sectoriel que de l'entreprise. Ces outils ne sont pas seulement essentiels pour répondre à l'urgence de la situation, mais sont également fondamentaux pour déployer des stratégies de relance. En effet, une reconstruction de nos industries sera impossible sans l'implication et la contribution des travailleurs. Enfin, malgré le choc économique brutal provoqué par la Covid-19, la crise pourrait, si elle est bien gérée, représenter une opportunité pour rendre notre projet européen commun plus fort, plus social et plus durable.